



Nathalie KIS

Orthophoniste diplômée au CFUO de Paris en 2012. En pratique libérale dans les Yvelines de 2012 à juin 2026.

Installation prévue à Cellettes en juillet 2026.

Prise en soin des TND (Troubles du Neuro Développement chez l'enfant) majoritairement.

Circuit d'adressage selon protocole établi avec les médecins de la MSP Cheverny-Cellettes (voir affiche : s'informer, se faire réguler, obtenir les ordonnances adéquates).

A partir de septembre 2026, **les samedis** : mise en place de **rééducations en groupes avec guidance parentale** uniquement pour les TSAp avec déficit de la lecture/écriture (ancienne terminologie : dyslexie) sans autre trouble associé. Ces guidances seront aussi proposées pour les déficits en calcul.

Les bilans seront réalisés courant juillet-août 2026 avec démarrage des soins en septembre 2026.

Contact sur le répondeur de mon cabinet dans les Yvelines jusqu'en juin 2026 pour programmer les bilans durant l'été : 09.83.50.26.00 sous réserve d'avoir respecté le protocole d'adressage (information allô-ortho, régulation PPSO, ordonnances adéquates).

Merci de préciser que vous appelez pour Cellettes !

BESOIN D' ORTHOPHONIE ? ALLO ORTHO !

Le Réflexe en 3 étapes.

1. je m'informe
2. je me fais réguler
3. j'en discute avec mon médecin pour les ordonnances adéquates

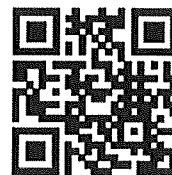
1

S'informer

La Fédération Nationale des Orthophonistes met à votre disposition **des ressources** (vidéos, livrets, articles...) et de précieux conseils.
Accédez ensuite à un **questionnaire** pour vous faire réguler.



allo
ortho



AI-JE BESOIN D'UN
ORTHOPHONISTE ?

2

Se faire réguler par la PPSO

Faites-vous rappeler par un(e) orthophoniste qui évaluera votre demande de soins :

1. relève-t-elle de l'orthophonie ?
2. Vous aidera à vous inscrire sur une **liste d'attente commune**.
3. Notifiera éventuellement une mention "urgent"

PPSO

Plateforme Prévention
Soins Orthophonie

3

En discuter avec votre médecin

A ce stade,
l'échange avec votre médecin sera plus informatif
l'indication d'un "**Bilan orthophonique et rééducation si nécessaire**" sera vérifiable
votre médecin pourra fournir le nombre d'ordonnances utiles
Exemple: précision (langage oral) sur une 1ère ordonnance, (langage écrit) sur une 2ème ordonnance

Prenez contact

J'ai déjà été contacté via la liste d'attente commune !
Sinon **je contacte directement un professionnel orthophoniste**
: je sais détailler ma plainte, ma demande a été régulée et figure bien sur la liste d'attente commune, son degré d'urgence a été évalué.

4